

**Toute l'équipe de
 Solidaires Finances Publiques
 souhaite la bienvenue
 aux arrivants dans le 67**



A B S U R D E

Cette rentrée se déroule dans un contexte politique et économique tendu, alimenté par des décisions d'où le bon sens semble totalement exclu. On a l'impression que la philosophie dominante est celle des Shadoks : « en essayant continuellement, on finit par réussir. Donc : plus ça rate, plus on a de chance que ça marche ».

C'est ainsi que, devant l'échec patent des politiques d'austérité et de baisse du coût du travail, il importe de continuer et d'accentuer ces politiques.

Nous avons eu droit, notamment, au grand show euro-grec afin de savoir à quelles conditions la BCE allait accorder un nouveau prêt à la Grèce afin que cette dernière rembourse la BCE. Il s'agit de la méthode bien connue qui consiste à creuser un trou pour en boucher un autre, sans se préoccuper de savoir où sont passés les gravats du premier trou. Sans doute est-ce dû au nombre de personnes qui en vivent (conception du trou, creusement du trou, analyse du trou et recherche de comment le combler).

De même, la plainte sur le coût « exorbitant » du travail continue de tourner en boucle, alors qu'on attend toujours le million d'emplois promis en contrepartie du CICE. Il est vrai que, là aussi, ça occupe beaucoup de monde pour déterminer le coût du travail, comment on pourrait embaucher plus de chômeurs en les payant moins (voire pas du tout dans un monde idéal), et, surtout, comment chaque euro de dépense publique en moins est automatiquement réinvesti en investissement créateur d'emploi.

Et pour diminuer la dépense publique, la solution est simple : supprimer des emplois de fonctionnaires, le tout assorti d'une réorganisation des services. Car il est notoire que les fonctionnaires ne savent pas travailler et que la fonction publique regorge de services inutiles et redondants.

Donc, il faut procéder à des regroupements massifs ce qui laisse automatiquement apparaître des milliers d'emplois surnuméraires. C'est ainsi qu'ont été fusionnées la DGI et la DGCP, que nombre d'administrations ont été regroupées au niveau régional au sein des DIRECCTE et autres DREAL. Puis on diminue le nombre de régions pour regrouper encore plus.

L'étape suivante est la mise en commun entre plusieurs administrations des missions dites transverses (gestion des personnels, immobilier, informatique principalement).

Pour les administrations des ministères économiques et financiers (MEF), la priorité est le regroupement des services RH locaux au sein de Centres de Services RH (CSRH), utilisant tous un même logiciel dénommé SIRH (Système d'Information des RH).

Un logiciel unique de gestion des personnels et de la paye pour plusieurs administrations, cela implique d'unifier les règles de gestion et de rémunération. Adieu, donc, la reconnaissance des spécificités

liées à certaines missions et aux conditions de leur exercice, et place à l'uniformisation pour que tout le monde puisse rentrer dans les petites cases préformatées d'un outil informatique absurde dans son principe même.

D'autant plus absurde que, s'agissant de la DGFIP, il est envisagé que chaque CSRH gère environ 12 000 dossiers, favorisant le travail de masse plutôt que la qualité.

Doit-on rappeler que derrière chaque numéro DGFIP se cache un être humain ?

C'est cette même logique de masse, facilitant les suppressions d'emplois, qui est à l'œuvre dans les regroupements de SIE déjà programmés dans certaines directions. Or les missions restent les mêmes, les gains possibles de productivité ont déjà été faits.

Cette logique de massification des services ne résoudra en rien les problèmes qui se posent aux agents de la DGFIP, à commencer par le manque criant de moyens, en particulier humains.

Par le passé, nombre de réformes ont déjà échoué, tant à cause du manque de moyens que de leur décalage par rapport aux besoins et attentes réels des agents et des usagers.

Face à cette logique de l'échec programmé, redonnons une dernière fois la parole aux Shadoks : « La plus grave maladie du cerveau c'est de réfléchir ».

Ich nicht habla english

Dans un mail du 30 juillet, un Directeur invite tous les A et A+ du département à participer à un questionnaire provenant de la Commission européenne, destiné à évaluer les performances du programme « Fiscalis ». Ce dernier vise à financer, depuis 2003, « des actions de coopération entre les administrations fiscales des Etats membres de l'Union Européenne. Il permet de promouvoir des actions destinées à soutenir les administrations fiscales dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, la réduction des coûts administratifs et la suppression des entraves fiscales sur le marché intérieur ».

Le questionnaire est à compléter jusqu'au 6 septembre.



Le Stironkel a enquêté et a constaté 3 réactions différentes des destinataires du mail :

- * Absence d'intérêt, classement vertical, l'objet mentionne Fiscalis, terme inconnu, donc pas concerné ! Efficace. Pas de perte de temps. On va à l'essentiel !!
- * Intérêt moyen, on lit le tout et on tente d'ouvrir le lien vers le questionnaire. Mais la manœuvre n'aboutit pas, la page est bloquée. Dégouté, perte de temps inutile !
- * Intérêt emprunt de curiosité (ou simple obéissance ?), on ouvre le lien (quand ça marche !) et on tombe sur un questionnaire en ... anglais ! Ecœuré, énervé, si ce n'est révolté !!

Super ! La Commission Européenne semble imposer la langue anglaise comme obligatoire au sein des administrations d'Europe, alors que le français est

également une langue officielle d'Union.

Le Stironkel rappelle enfin que la langue de notre république est le français depuis l'ordonnance de Villers-Cotteret de 1539, et l'absence d'exception à ce principe étant régulièrement rappelée par les tribunaux.

Heureusement ! Sinon le Stironkel ose à peine imaginer un retour au latin ou alors une administration plurilingue où chaque document, déclaration, imprimé serait traduit dans la langue de l'utilisateur, y compris le breton, le catalan, le corse ou l'alsacien !!!

je
français
parle
françaisOui

Le StirOnkel laisse la plume à l'une de ses lectrices qui a su traduire un sentiment général :

Dématérialisation quand tu nous tiens !

« De tous temps et dans tous les services, notre direction nous a demandé de trier, de classer, de conserver, consciencieusement et précieusement les documents nécessaires à la constitution de dossiers complets pour chaque foyer, pour chaque entreprise. Chaque justificatif, chaque missive était précieuse afin de pouvoir justifier les démarches effectuées par l'administration ou le contribuable.

Certes cela demandait beaucoup de temps, de patience, de savoir faire. Les agents étaient bien conscients que c'était pour éviter des erreurs, des fraudes, bref pour simplifier le travail ultérieur.

ET puis, l'informatique est arrivée dans nos services !

Bonne chose, bien entendu, mais le respect d'un travail bien fait restait soumis à la possibilité de pouvoir consulter les documents « amoureuxment » collectés et classés.



ET puis, tout à coup, exit le papier pour faire régner le « tout informatique » ! Belle trouvaille.

Pourquoi perdre du temps pour des brouilles qui ne serviront plus à rien !

Les contribuables sont crus sur parole, on rectifie, on dégrève, ipso facto sans justificatif, avec le même zèle qu'on exigeait de nous il y a encore quelques années.

Manque de temps ou volonté de supprimer des postes, il faut bien trouver à alléger un peu la tâche des agents étouffés par la charge d'un travail de plus en plus lourde avec de moins en moins d'agents ?

Aujourd'hui nous découvrons des dossiers censés être confidentiels au vu et au su de tout le monde, contribuables compris, dans un hall d'entrée ou dans les couloirs des services fiscaux. Aujourd'hui, on demande de détruire, de jeter des dossiers entiers, y compris des justificatifs indispensables (relatifs aux déficits, aux reports de crédit, aux engagements pluriannuels, aux options, aux donations antérieures, etc...), car non présents dans « la bécane » ! Plus le temps (ou la volonté ?) de former ou d'informer les agents chargés de cette mission.

Plus de place pour archiver avant de jeter (l'état a besoin de sous, alors on vend les murs dont on est encore propriétaire). Donc on jette, vite, sans contrôle et par conséquent à tort !

S'il est vraiment possible de travailler sans support papier, les agents des finances publiques sont tout ouïe et attentifs pour que leur hiérarchie leur montre comment faire, puisqu'elle est tellement favorable à cette formule !

Envoyer des justificatifs ou pièces comptables scannés, pas de soucis. Mais ne garder aucune trace papier est inconcevable. Surtout que nos outils applicatifs ne sont certainement pas sécurisés au maximum (ah économie quand tu nous tiens !) et dépendent toutes quasiment les unes des autres (bien souvent quand le portail est indisponible, toute l'informatique est bloquée : là encore on a choisi le nec plus ultra sans doute !). Au moins, quand nous avons des pannes informatiques pouvions-nous nous occuper à faire du ménage et du tri dans les dossiers auparavant ! Mais là, quand on est bloqué, on est bloqué. Et on ne parle même pas du guichet ou du téléphone, nos interlocuteurs nous rient quasiment au nez quand on leur dit qu'on ne peut rien faire parce que l'informatique est en panne (ah l'excuse bateau disent-ils).

Puisque nos directeurs s'obstinent à tout virer, peut-être pourrions-nous passer réellement au « total démat » ? Notre administration semble de plus en plus virtuelle alors pourquoi ne pas dématérialiser nos directeurs ? Ils libéreraient de la place pour des gens entassés et sous pression qui pourraient travailler plus et mieux dans des grands bureaux. Comme on n'a pas encore tout compris sur ce que fait chacun d'eux, ça ne devrait pas mettre en péril les super résultats de notre direction d'élite !

Boutade! Ou pas ! Il faudra quand même comprendre à la longue que travailler efficacement ne tient pas du miracle, que l'on ne peut espérer y arriver en supprimant de plus en plus de moyens, même les plus élémentaires ! Alors un peu de réalisme et de bon sens messieurs les directeurs ! De grâce, laissez nous conserver nos outils de travail... »

L'équipe locale du Bas-Rhin



L'équipe locale est composée de militants qui animent la vie du syndicat tout au long de l'année. Réunis autour de la secrétaire de section au sein du bureau local élu lors de l'assemblée générale, ils organisent, avec le soutien des correspondant(e)s, outre la diffusion de la presse nationale et locale, l'activité du syndicat dans le département : réunions institutionnelles, les heures mensuelles d'information syndicale (HMI), tournées de services, interventions auprès de la direction... N'hésite pas à nous contacter en cas de besoin ou simplement pour faire remonter les problèmes que toi-même ou ton service pourraient rencontrer.

Les militants élus lors des dernières élections professionnelles siègent au comité technique local (CTL), en commissions administratives paritaires locales (CAPL) et également dans les commissions de réformes.

Les membres du bureau représentent également le syndicat dans les autres instances représentatives des personnels telles que le comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHS-CT) et le conseil départemental d'action sociale (CDAS).

Chaque agent dispose du droit d'assister, à raison d'une heure par mois, à une HMI (heure mensuelle d'information).

Tu trouveras ci-après les coordonnées complètes des membres du bureau de section ainsi que la liste des correspondants locaux.

LES INSTANCES DE DEFENSE DES AGENTS ET DES MISSIONS

Le Comité Technique Local (CTL)

Le comité technique local est saisi de tous les sujets concernant l'organisation du travail et le fonctionnement des services, les réformes de structures et les conditions de vie au travail, la formation professionnelle, la politique informatique du département. Il est également informé sur le rapport annuel du directeur et sur la gestion des crédits.

Un CTL est institué auprès de chaque directeur local. La représentativité syndicale dans les CTL est issue des résultats des dernières élections professionnelles de décembre 2014. Dans le département, Solidaires Finances Publiques dispose de 3 élus.

Représentants de Solidaires Finances Publiques			
Titulaires	Christine Helstroffer Philippe Pezzali Elisabeth Coutin	Suppléants	Nathalie Couzinet Bresch Corinne Kindmann Carole Schosger

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de travail (CHS-CT)

Le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHS-CT), qui gère un budget spécifique, débat des mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail mais également, en lien avec les CTL, des conditions de vie au travail.

Le CHS-CT peut dorénavant être saisi dès qu'une nouvelle réforme de structure ou nouvelle application informatique vient modifier les conditions de vie au travail des agents.

Le CHS-CT, comme le CDAS, est un organisme interdirectionnel ; dans le Bas-Rhin sont représentés outre les finances publiques, la douane et l'INSEE ; Les représentants de Solidaires



Finances Publiques y siègent au travers de la Fédération Solidaires aux Finances qui y détient : 3 sièges sur 9.

Nous œuvrons depuis de nombreuses années au sein de cette instance pour que l'administration s'engage à assurer la protection et la sécurité de chacun d'entre nous.

Représentants de Solidaires aux Finances			
Titulaires	Antoine Didierlaurent (DRFIP 67)	Suppléants	Pierrette Koenigsaecker (DRFIP 67)
	Corinne Chippaux (DRFIP 67)		Lucas Burr (Douanes)
	Candice Vinckel (DRFIP 67)		Denis Kern (DRFIP 67)

Le conseil départemental d'action sociale (CDAS)

Le conseil départemental d'action sociale (CDAS) siège à titre consultatif sur les sujets relatifs à l'action sociale (médecine de prévention, restauration administrative, logements sociaux, arbre de Noël, etc...). Il développe des actions locales à vocation touristique ou culturelle, à travers le budget d'initiatives locales (BIL) pour les agents actifs et retraités.

Comme pour les CHS-CT, les représentants de Solidaires Finances Publiques siègent au CDAS au sein de la Fédération Solidaires aux Finances qui y détient : 3 sièges

Par exemple une des questions récurrentes est l'organisation ou non de la fête de Noël, chère aux collègues et à leurs enfants,

Autre sujet de discussion : le maintien des tickets restaurants dans les services ne disposant pas d'un restaurant administratif.



Représentants de Solidaires aux Finances			
Titulaires	Lydia Catalano, (DISI Est)	Suppléants	Sylvie Halter, (DISI Est)
	Nathalie Couzinet-Bresch, (DRFIP67)		Corinne Kindmann,(DRFIP 67)
	Jacqueline Germain (DRFIP 67)		Jean-Jacques Heitz (DIRCOFI Est)

Les commissions administratives paritaires locales (CAPL)

Les commissions administratives paritaires locales (CAPL) sont chargées de donner un avis sur un certain nombre d'actes de gestion qui intéressent la situation individuelle de chaque agent (affectations locales, appels de notation, listes d'aptitude, etc...).

Il existe trois CAPL :

- ✓ La CAP N° 1 (corps des inspecteurs)
- ✓ La CAP N° 2 (corps des contrôleurs)
- ✓ La CAP N° 3 (corps des agents administratifs)

Si la CAP est le lieu privilégié de défense des situations individuelles, celles-ci peuvent aussi trouver des solutions dans le cadre d'audiences sollicitées auprès des directions locales ou nationales. Si tu rencontres le moindre problème n'hésite pas à contacter les élus et les militants locaux (ou nationaux) de Solidaires Finances Publiques.

Voici la liste des élus de Solidaires Finances Publiques dans les CAPL et à toutes fins utiles, les coordonnées te permettant de joindre les camarades du bureau national en charge de la gestion des personnels.

		Nom/Prénom	Coordonnées
CAPL n°1 (inspecteurs)	Titulaires	Denis Kern Véronique Wagner	03.90.41.05.99 03.88.03.12.56
	Suppléants	Philippe Pezzali Alain Schmidt	03.90.41.05.22 03.90.41.20.74
CAPL n°2 (Contrôleurs)	Titulaires	Myriam Halbwax Nathalie Couzinet Bresch	03.88.53.26.17 03.88.52.49.48
	Suppléants	Jean Luc Wohlgemuth Nicole Ancé	03.88.52.48.32 03.90.29.91.67
CAPL n°3 (Agents)	Titulaires	Pierrette Koenigsaecker Carole Schosger Florian Benad	03.88.01.15.35 03.88.03.23.94 EDRA
	Suppléants	Marie Paule Heitz Caroline Schneider Edouard Mabilbe	03.90.00.80.40 03.88.58.89.77 03.88.58.89.91

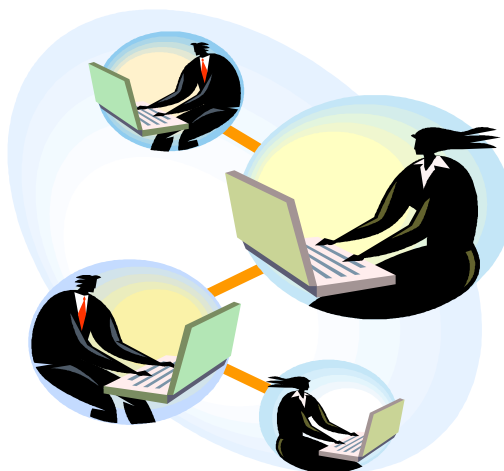
Coordonnées des camarades du bureau national en charge de la gestion des personnels

Pôle Mobilité Gestion des Mutations et Positions Administratives A, B, C : 01 44 64 64 01
mutation@solidairesfinancespubliques.fr

Pôle Carrières Gestion des Carrières A, B, C: 01 44 64 64 00 Notation - Listes d'aptitude –
tableaux d'avancement -Rémunérations / Retraites
carriere@solidairesfinancespubliques.fr

Mutations et carrières des cadres A+
gestionaplus@solidairesfinancespubliques.fr

Bernard Camut	01 44 64 64 27
Véronique Nardone	01 76 53 70 28



LE BUREAU DE SECTION

Nom - Prénom	Résidence / Service	Téléphone
HELSTROFFER Christine Secrétaire de section	FIE 10 rue Simonis Strasbourg	03.67.07.95.31
PEZZALI Philippe Secrétaire Adjoint	4e BDV 10 rue Simonis Strasbourg	03.90.41.05.22
KERN Denis Trésorier	3° BDV 10 rue Simonis Strasbourg	03.90.41.05.99
SCHMIDT Alain Trésorier adjoint	2° BDV 10 rue Simonis Strasbourg	03.90.41.20.74
CHIPPAUX Corinne	SIP Illkirch 13 cours de l'Illiad Illkirch-Graff.	03.90.40.65.24
COUTIN Elisabeth	SIP Strasbourg Sud 35 av des Vosges Strasbourg	03.88.52.49.67
COUZINET-BRESCH Nathalie	SIE Strasbourg Ouest 35 avenue des Vosges Strasbourg	03.88.52.49.48
GABORIEAU Marie-Louise	RF CUS 1 place de l'étoile Strasbourg	03.68.98.50.00
HALBWAX Myriam	SIP Haguenau 2 rue du Clabaud Haguenau	03.88.53.26.17
HEITZ Marie-Paule	CPS rue du Général Picquart Strasbourg	03.90.00.80.40
KINDMANN Corinne	SIP Illkirch 13 cours de l'Illiad Illkirch-Graff.	03.90.40.65.22
KOENIGSAECKER Pierrette	SIP SIE Sarre Union 18 Grand'Rue Sarre-Union	03.88.01.15.35
RAMEL Elisabeth	Direction 4 place de la République Strasbourg	03.88.25.37.80
MEYER Denis	CDIF Schiltigheim 14 rue des Petits Champs Schiltigheim	03.88.19.21.67
SAO Sylvie	SIP Sélestat 5 rue de la Paix SELESTAT	03.88.58.89.97
SCHNEIDER Caroline	SIP Sélestat 5 rue de la Paix SELESTAT	03.88.58.89.77
SCHOSGER Carole	SIP Saverne 11 rue ste Marie Saverne	03.88.03.12.51
VINKEL Candice	SIE Schiltigheim 14 rue des Petits Champs Schiltigheim	03.88.19.21.62
WOHLGEMUTH Jean-Luc	SIE Strasbourg Est 35 avenue des Vosges 67000 Strasbourg	03.88.52.48.32

Autres correspondants d'immeuble		
ANCE Nicole	SIPSIE Erstein 2 rue de Savoie 67151 Erstein	03.90.29.91.67
BENARD Florian	Equipe de renfort	
BOURGEOIS Jean Claude	SIE Strasbourg Ouest 35 av des Vosges Strasbourg	03.88.52.48.03
GERMAIN Jacqueline	SIP Illkirch 13 cours de l'Illiad Illkirch-Graff.	03.90.40.65.21
JAEG Claudine	SIP Sélestat 5 rue de la Paix SELESTAT	03.88.58.89.95
MATT Eric	CPS	03.90.00.80.40
MICHOTEY Catherine	5°BDV 10 rue Simonis 67100 Strasbourg	03.90.41.05.29
NUNIGE Véronique	SIPSIE Erstein 2 rue de Savoie 67151 Erstein	03.90.29.91.45
ROOS Bernard	SIP Sélestat 5 rue de la Paix SELESTAT	03.88.58.89.77
SCHMIDT Martine	SIP SIE Wissembourg 3a rue de l'industrie 67163 Wissembourg	03.88.54.18.91
SEILLER Christine	BCR 10 rue simonis Strasbourg	03.90.41.05.44
VOLKRINGER Thierry	SIE Haguenau 2 rue du Clabaud Haguenau	03.88.53.26.08
WELSCH Dominique	DIRECTION 4 pce de la République Strasbourg	03.88.25.37.85
WISHAUPT Caroline	SIP Saverne 11 rue ste Marie Saverne	03.88.03.12.60
WOLFERSPERGER Christine	SIP Sélestat 5 rue de la Paix SELESTAT	03.88.58.89.77
WURTZ Claire	SIP Strasbourg Est 35 av des Vosges Strasbourg	03.88.52.48.36

AGENDA de septembre 2015

- **11/9 Date limite dépôt candidatures liste d'aptitude de C en B et de B en A**
- **18/9 groupe de travail SRIAS**
- **22/9 réunion du CTL**
- **25/9 séance plénière CHSCT**



Sans oublier les vendanges AOC, la fête de la choucroute, la coupe du monde de rugby, ... et le nettoyage du bureau du DRFIP, avant son arrivée !